

Le 11. 6. 1872 fut votée la Convention ferroviaire avec les Chemins de fer d'Alsace-Lorraine.

Le 10. 1. 1873 la Chambre des députés adopta par 19 voix contre 8 et 3 abstentions la création d'une seconde banque d'émission, la « Banque Nationale » de funeste mémoire, formée d'après le statut de la Banque Nationale de Belgique. N'ayant de national que son nom (51), la nouvelle banque était manifestement dirigée contre la Banque Internationale, aussi, dès le dépôt du projet de loi portant sa création, fut elle vivement combattue par les libéraux AL. BRASSEUR, N. METZ et Ch. SIMONS. Le prince Henri ne vécut pas assez longtemps pour assister à la faillite catastrophique de cet établissement, en 1881.

La loi du 30. 4. 1873 portant création d'un évêché et celle du 7. 7. 1874 concernant les concessions minières furent les derniers événements marquants du cabinet SERVAIS. Déjà en 1872, puis au printemps de l'année 1874, le ministre d'Etat voulait partir. Mais le lieutenant du roi n'en voulait rien savoir. Un incident pénible, survenu fin 1874 en Conseil de gouvernement, brouilla les deux hommes.

Emmanuel Servais s'étant refusé à une demande du fameux PHILIPPART, qui voulait faire passer le chemin de fer de Bettembourg à Esch par Rumelange ce qui était contraire à l'acte de concession, le prince Henri, favorable à ladite proposition, laissa entrevoir que l'opinion du ministre d'Etat « lui était dictée par ses intérêts. » Pressé de préciser, le prince répondit « qu'on pouvait supposer que Servais voulait rendre un service à la commission de Strasbourg, en empêchant, comme elle le désirait, que le chemin de fer Prince-Henri traversât Rumelange, pour qu'elle permit à l'usine de Hollerich (dont Servais était actionnaire) de se raccorder à la gare de Luxembourg. » Ce qui rendit la malencontreuse observation du stadhouder pour le moins inutile c'est que, en vertu du cahier des charges du Guillaume-Luxembourg, l'usine de Hollerich aurait été en droit de demander un raccordement qui ne pouvait lui être refusé.

Servais voulut minimiser l'incident, mais il n'y a pas de doute que celui-ci avait fait déborder la coupe. Le 26. 12. 1874 le prince accepta la démission du ministre d'Etat qui dut « déguerpir sans délai » (52) Il fut remplacé par le baron Félix DE BLOCHAUSEN qui, détail à relever, ne donna pas non plus suite à la demande de Philippart.

En 1875 le Grand-Duché fêta le 25<sup>me</sup> anniversaire de la lieutenance du prince. L'unanimité du pays, pour ainsi dire, s'associa aux pouvoirs publics qui voulait marquer la reconnaissance à laquelle le stadhouder avait réellement droit, par un éclat particulier à donner aux fêtes patriotiques.

Le 5 octobre le représentant du roi grand-duc fit son entrée dans la capitale. Après le Te-Deum chanté en l'église cathédrale il y eut une réception au Palais avec remise des adresses et du cadeau national dont nous avons trouvé la description suivante. « L'allégorie du groupe en argent massif conçu par Auguste MARC et exécuté par le sculpteur FALGUIERE est claire : La ville de Luxembourg, dépouillée de ses armes